

## Remise du prix « anniversaire » Jules Janlet 2004 « Art des Jardins et Urbanisme » par le Président du Jury, le Recteur André Théwis

Marie-Françoise Degembe <sup>(1)</sup>, André Toussaint <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Province de Namur, Service du Patrimoine culturel, Avenue Reine Astrid, 22. 5000 Namur (Belgique).

<sup>(2)</sup> Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Unité de Phytotechnie tropicale et d'Horticulture, Passage des Déportés, 2. 5030 Gembloux (Belgique).

### 1. L'INGÉNIEUR JARDINISTE JULES JANLET

Né à Ixelles en 1880, ce neveu de l'architecte Charles-Émile Janlet se passionne dès sa jeunesse pour la nature. Il est diplômé ingénieur agricole, promotion 1897 de l'Institut agricole de l'État à Gembloux, actuelle Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Jules Gustave Janlet se spécialise dans les jardins signant, au fil de sa longue carrière professionnelle, tantôt ingénieur agricole-jardiniste, tantôt architecte de jardins, tantôt paysagiste.

Il a conçu de nombreux parcs et jardins, le plus souvent privés, dont nous n'avons pas toujours traces et pas encore d'inventaire exhaustif. Citons parmi les plus célèbres : le jardin de la peintre Anna Boch en sa propriété d'Ohain Ma retraite, celui de la maison Heineman à Uccle, la rénovation d'une partie du jardin du Château d'Hex ou encore une roseraie au Château de Laeken. Il a également marqué son époque par sa participation aux jardins des expositions universelles de 1935 et 1958 au Heysel à Bruxelles. Pour cette dernière, il fut nommé en 1955 à la tête du commissariat de l'exposition, chargé de l'élaboration des jardins.

Grand amateur de plantes et tout particulièrement de roses, sa spécialité, il a tracé des jardins variés utilisant un large « répertoire » de formes paysagères, tant issues de la grammaire historique que des innovations contemporaines avec, semble-t-il, une prédilection pour le « jardin de cottage dans la formule du XX<sup>ème</sup> siècle » selon les termes de l'époque (Tribune horticole du 24 avril 1910). Son style fut parfois qualifié de « style français moderne » ou style « moderne » mêlant une structure géométrique à des parties plus intimistes.

L'activité enthousiaste de Jules Janlet s'est aussi inscrite dans une revue du XX<sup>ème</sup> siècle : « La vie à la campagne », revue éditée à Paris sous la direction du Français Albert Maumené. Il collabora à de nombreux numéros en compagnie des Gravereaux, J. Buysens, A. Duchêne, Fr. Duprat parmi d'autres noms célèbres,

afin de diffuser largement traditions et nouveautés en matière de jardinage et d'art des jardins.

Ce goût pour le bel ouvrage et l'avenir du métier, Jules Janlet a cherché à les transmettre par delà sa mort, survenue à Watermael-Boitsfort en 1973, par la création d'un prix destiné à encourager les jeunes architectes paysagistes et jardinistes belges et français.

Une belle leçon de vie !

*J. Janlet*



## 2. LE « PRIX JULES JANLET – ART DES JARDINS ET URBANISME »

Le codicille au testament Julet Janlet organise le règlement du prix « Art des Jardins et Urbanisme ». Il s'agit d'un prix biennal, décerné alternativement en Belgique et en France, ceci en souvenir de M. Albert Maumené, directeur de « La vie à la campagne » à Paris, pour ses encouragements précieux et désintéressés. Pourront concourir les Architectes paysagistes et Jardinistes belges, ou français, hommes ou femmes, quelle que soit l'École dont ils ont suivi les cours. Le prix est constitué des intérêts du capital légué.

Le prix pourra être attribué à un Jardin ou Parc (quelle que soit son étendue), un Jardin de ville, une Cour Jardin, un Jardin d'Usine, un ensemble de Jeux ou de Sports, Piscines, un cimetière, en Belgique ou en France.

Un prix pourrait être attribué également à des études intéressantes se rapportant à des travaux d'urbanisme.

L'œuvre devra être exécutée, pour la plus grande partie, tenant compte des intentions du créateur.

Le jury sera composé de cinq membres, hommes ou femmes, dont un architecte et nommé par le Recteur de la Faculté agronomique de l'État à Gembloux.

À l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Jules Janlet et de la création du « Prix Jules Janlet », la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux a décidé de décerner au cours de ce troisième trimestre 2004, un « Prix Jules Janlet » exceptionnel. Pour marquer l'événement, un prix d'une valeur de 5000 € sera attribué au(x) lauréat(s) du concours. Les architectes paysagistes et jardinistes, hommes ou femmes de nationalité française ou belge âgés de maximum 40 ans étaient appelés à concourir. Les projets présentés devaient être réalisés en Belgique ou en France au moment où le jury a été appelé à les apprécier.

## 3. REMISE DU PRIX « ANNIVERSAIRE » JULES JANLET 2004 « ART DES JARDINS ET URBANISME »

La Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux est honorée et heureuse de procéder ce jour, dans la foulée des premières « Conversations paysagères », à la remise du prix « anniversaire » Jules Janlet 2004 - « Art des Jardins et Urbanisme ».

Les lauréats 2004, nommés par ordre alphabétique, sont : M<sup>me</sup> Nathalie Devallée, M. Régis Devallée, M. Nicolas Jacqmain et M. Jess Windels.

À l'unanimité, le jury a décidé de décerner le Prix Janlet 2004 à, *ex-aequo*, M. Jess Windels pour le projet intitulé « Aménagement du siège social d'Esterra à Lille-Lezennes (France) » et M<sup>me</sup> Nathalie Devallée et

M. Régis Devallée pour l'Aménagement d'un patio à la Clinique Saint-Jean à Bruxelles (Belgique).

M. Jess Windels, né en 1969, est gradué en Architecture des Jardins et du Paysage, diplômé de la Haute École Charlemagne. Il a suivi plusieurs formations complémentaires, notamment en Gestion d'entreprises et Expertises agronomes, en Arbitrage pour experts, en Haute qualité environnementale et Développement durable et la formation Soltherm-Bioclimatique. La création de quatre bureaux d'études, dont le Bureau Windels, sont à son actif.

Le Jury a tenu à récompenser le projet de M. Windels, intitulé « Aménagement du siège social d'Esterra », en particulier pour les motifs suivants : le dossier, bien étayé, reflète un travail de longue haleine (2000 à 2004) ; les lignes directrices principales sont originales et associent avec *brio* le jardin et l'urbanisme ; le cahier des charges comporte des impératifs écologiques et impose le respect de la nature, et, enfin, le projet intègre les notions de « développement durable » et de « haute qualité environnementale ». Quelques diapositives rassemblant plan et perspectives illustrent avec *brio* cette argumentation. On observera, par exemple, le pavillon d'accueil de la société et son parvis largement ouverts sur la nature, la gestion différenciée des espaces enherbés qui privilégie « biodiversité » et « éco-gestion », les techniques de lagunage pour épurer les eaux usées du bâtiment, le parking en « dalles gazon » qui laissent percoler les eaux de pluies et, fait remarquable pour une société privée, l'aménagement d'une zone didactique et de patrimoine environnemental.

Nathalie et Régis Devallée sont nés au début des années 70. Elle est graduée en Architecture de jardins de Coovi-Phits ; lui est gradué en Architecture de jardin et du paysage de l'Institut Arthur Haulot. Nathalie a suivi une formation en représentation et gestion commerciale et effectué plusieurs stages aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne. Elle est administratrice de la s.a. Christian Devallée. Régis a effectué un stage aux Pays-Bas ; il est également administrateur de l'entreprise familiale.

Le Jury a particulièrement apprécié le projet Devallée, intitulé « Balade dans le Jardin de l'Imaginaire » (Clinique Saint-Jean), pour les quatre raisons suivantes : il s'agit d'un aménagement urbain et hors du commun de part la nature peu « hospitalière » de l'environnement. Le projet a été conçu en 2001, réalisé en 2002 et inauguré en 2004 ; la réalisation s'intègre parfaitement dans l'espace et le construit, où rien n'est laissé au hasard : « un jardin cousu main » (L'Évènement, 2004) ; les effets et jeux de lumière sont particulièrement réussis ; et le projet est tridimensionnel et la verticale est parfaitement exploitée. La projection d'une vue d'ensemble du jardin et de vues cadrées démontrent la grande qualité de la réalisation. On découvrira par exemple un jardin planté d'essences

qui soignent, l'intimité du sous-bois proche d'un puits de lumière, un cheminement facile d'accès et l'axe vertical qui, si on le suit, conduit l'esprit à la quiétude et la sérénité. « L'ambition de ce jardin est aussi de contribuer à soigner le corps et l'âme » (L'Évènement, 2004).

Le Président du Jury du Prix Janlet, le Recteur André Théwis, félicite chaleureusement les lauréats et leur remet les chèques d'encouragement en leur souhaitant d'autres succès dans leur carrière. Il clôture la séance de remise du Prix en remerciant l'assemblée de son attention soutenue.